



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025 - N° 2025/79

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 4^{ème} extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 10 décembre 2025

Date affichage : 17 décembre 2025

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Marc LIONARD, Didier MOUCHEBOEUF, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET et Claude NEREAU

Excusés : Annie CHARRASSIER, Marie BERNARD, Sophie BRODUT, Carine MOULY, Claire LEGER et Gaëtan BUREAU

Absente : Nathalie CHATEFAU

Secrétaire de séance : Claude NEREAU

OBJET : Engagement de la commune de Montguyon dans la signature d'une Convention Territoriale Globale (CTG) à l'échelle du Canton des 3 Monts

Dans un contexte de transformation des territoires et de besoins évolutifs de la population, les politiques locales doivent s'adapter afin de renforcer la cohésion sociale, l'attractivité et la qualité de vie.

La Convention Territoriale Globale (CTG) proposé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), est un outil partenarial stratégique qui permet de coordonner les actions des acteurs publics et privés autour d'un projet global de territoire. Elle vise notamment à :

- Favoriser l'accès aux droits et aux services aux familles,
- Soutenir la parentalité,
- Maintenir, optimiser et développer les services petite enfance, enfance et jeunesse,
- Renforcer l'inclusion numérique,
- Dynamiser la vie sociale,
- Et contribuer à l'accès au logement et à la réduction des inégalités territoriales.

Au-delà la convention territoriale globale permet le maintien des financements « Bonus territoire » en soutien au fonctionnement des équipements /services présents sur le territoire. Ces financements sont versés directement auprès des gestionnaires.

Les CTG des 2 Monts et du bassin montendrais 2022-2025 ont été évaluées. Un diagnostic a été actualisé. Une réunion du comité de pilotage a eu lieu le 6 Novembre 2025. Suite à ces différents temps de travail, des enjeux ont été identifiés pour la future CTG 2026-2029 :

- La vie sociale et citoyenne est favorisée,
- Les services aux familles sont maintenus et renforcés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité des membres présents :

1. **De valider** le projet de Convention Territoriale Globale élaboré en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) collectivités et partenaires du canton, sur la base du diagnostic territorial partagé et des orientations définies collectivement
2. **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer la Convention Territoriale Globale ainsi que tout document s'y rapportant et nécessaire à sa mise en œuvre ;
3. **D'approuver** la participation de la commune de Montguyon à la signature de la Convention territoriale globale à l'échelle du canton des 3 Monts, signature au plus tard le 31 décembre 2025.
4. **De mandater** Monsieur le Maire pour représenter la commune dans les différentes étapes de la démarche, notamment les réunions de travail avec les partenaires institutionnels (CAF, Département, Région, etc.).
5. **D'affirmer** l'engagement de la commune dans la mise en œuvre de la Convention territoriale globale (CTG) intercommunale pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2029.
6. **D'inscrire** les moyens nécessaires à cette démarche dans le cadre des budgets communaux et/ou intercommunaux, notamment pour la mise en œuvre du projet.
7. **De solliciter** l'appui technique et financier de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et des autres partenaires institutionnels afin de garantir la qualité et l'efficacité de la démarche.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF



Le Secrétaire de séance,